

Electricien du Bâtiment – Validation Titre Professionnel

Mis à jour le 16 février 2023

Conditions d'entrée et prérequis

Pour une bonne adaptation en formation, il est souhaitable de savoir lire, écrire, compter.

Public visé

Demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi, public visé par le PIC

Rythme

Temps plein

Durée en centre

1092 heures

Durée en entreprise

175 heures

Validation

- Titre Professionnel Electricien en Bâtiment
- Avis habilitation électrique

Certification

Non

Modalités d'évaluation

- Titre Professionnel Electricien en Bâtiment : évaluation en cours de formation, théorique et en mise en situation pratique conformément au référentiel de certification
- Habilitation Electrique évaluation conformément à la norme NFC 18510

Entrée-sortie permanente

Non

Objectifs professionnels

- Installer les réseaux d'énergie et les équipements courants forts dans les bâtiments
- Installer les réseaux de communication, les équipements courants faibles et solutions d'efficacité énergétique dans les bâtiments

Contenu

- Réalisation de l'alimentation courant fort d'une installation électrique monophasée Réalisation de la distribution des réseaux d'énergie d'une installation électrique monophasée
- Réalisation de la distribution d'une installation électrique triphasée
- Réalisation des vérifications et de la mise en service d'une installation monophasée Assistance des vérifications et de la mise en service d'une installation triphasée
- Pose et raccordement des matériels des systèmes de sureté et sécurité
- Pose et raccordement des systèmes d'automatisme et de communication d'un bâtiment
- Installation des équipements thermiques
- Installation des équipements et solutions d'efficacité énergétique d'un bâtiment
- Mettre en oeuvre et respecter les règles et prescriptions de sécurité liées aux dangers électriques
- Assurer le tri et la traçabilité des déchets
- Limiter et valoriser les chutes notamment le cuivre
- Installer des équipements conformes aux règles de pose permettant l'accessibilité des personnes en situation de handicap.
- Période en entreprise

Modalités pédagogiques

- Alternance de cours théoriques et pratiques en groupe et sous-groupe
- Mise en situation professionnelle dans le respect des normes de sécurité

Profil des intervenants

Formateurs experts dans les domaines visés, avec une expérience significative dans l'accompagnement des publics de formation professionnelle

Les plus

Taux de certification : 85 %

Délais et modalités d'accès

Réunion d'information

Sur entretien de motivation et positionnement, après validation de votre projet par un conseiller Pôle Emploi ou Mission Locale ou CAP EMPLOI

Information au 03 87 76 40 31

Electricien du Bâtiment – Validation Titre Professionnel

Financements possibles

Opération mise en oeuvre et coût de formation financée par Pôle emploi
Formation rémunérée aux conditions Pôle emploi

Référent handicap

Nos référents handicap sont à votre écoute pour l'analyse de vos besoins spécifiques et l'adaptation de votre formation.

Réseau

- GRETA-CFA Lorraine Nord
- rue Monseigneur Pelt BP 55130
57074 METZ
- greta-lorraine-nord@ac-nancy-metz.fr
- 03 87 76 40 31
- SIRET : 19570057000037